



Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge***22112179***

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

08 SEP. 2022DU BRABANT WALLON
GreffeN° d'entreprise : **0812 206 041**

Nom

(en entier) : **SNF**

(en abrégé) :

Forme légale : **SA**Adresse complète du siège : **Drève Richelle 161/D, bte 19 à 1410 Waterloo****Objet de l'acte : DEMISSION - NOMINATION**

Extrait du procès verbal du Conseil d'administration du 29 juin 2022

"[...]"

Le collège d'administrateurs décide de révoquer, avec effet ce jour, l'ensemble des pouvoirs spéciaux accordés à Monsieur Nicolas FOSSION.[...]"

3.7 PROCURATION

L'actionnaire décide de donner procuration aux administrateurs, à Sophie Rysselinck et Nathalie Latran, à chacune d'elles individuellement avec pouvoir de subdélégation, aux fins de poser tous les actes qui pourraient être nécessaires ou utiles relatifs aux formalités (en ce compris, sans y être limité, l'établissement et la signature de tous les documents et formulaires) en vue (i) du dépôt (d'un extrait) du présent document au greffe du tribunal de l'entreprise compétent, (ii) de la publication y relative aux Annexes du Moniteur belge et (iii) de l'inscription ou de la modification des données à la Banque Carrefour des Entreprises.

L'actionnaire décide de donner procuration aux administrateurs, à chacun d'eux individuellement avec pouvoir de subdélégation, aux fins de poser tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation des décisions prises. [...]"

Pour SNF sa
Nathalie Latran
Mandaté

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 20/09/2022 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).